

Forêts

Tropicales

Bulletin d'information de l'Organisation internationale des bois tropicaux, destiné à promouvoir la conservation et la mise en valeur durable des forêts tropicales

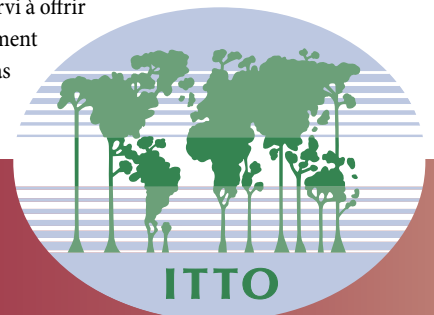


L'avenir de la foresterie

“L'APTITUDE d'un pays à s'engager dans la voie d'un développement durable dépend en grande partie des capacités de sa population et de ses institutions ...”

Cette affirmation est reprise du chapitre 37 d'Action 21, le plan devant garantir un avenir durable produit par le Sommet de la Terre en 1992. Cela semblerait à prime abord l'évidence même, voire tautologique. Pourtant, plus d'une décennie après, la communauté internationale continue à débattre la théorie et la pratique du renforcement des capacités et comment elle peut le mieux aider les pays à réaliser un développement durable.

Les meilleures définitions du renforcement des capacités contiennent trois éléments: la création d'un climat favorable grâce à des politiques et des cadres juridiques appropriés; le développement des organisations, y compris au sein des communautés; et la mise en valeur des ressources humaines. Par quoi devrait commencer un programme de renforcement des capacités? La formation de l'individu est certes essentielle, et une forte proportion de l'aide au développement outre-mer a servi à offrir des possibilités d'enseignement supérieur. L'OIBT ne fait pas exception à cet égard: dans



A l'intérieur ▶ **renforcer les capacités** ▶ **le Conseil et les négociations** ▶ **l'acajou** ▶ **et plus ...**

Table des matières

... Suite de l'éditorial

L'EFI se concrétise au Brésil	3
Comment faciliter le passage à l'AFD	6
La formation supérieure des forestiers	8
Les voies des partenariats en Afrique centrale	11
La formation de vérificateurs locaux	14
Résultats des travaux du Conseil ...	16
Les pays délibèrent sur les mérites du nouvel accord	19
Reclassement de l'acajou	23

Rubriques

Rapport de bourse	20
Conférences	24
Ouvrages parus récemment	26
Quoi de neuf sous les tropiques?	27
Au tableau d'affichage	28
Formation	29
Réunions	30
Point de vue	32



Rédacteur Alastair Sarre
Traduction Yvonne Cunningham
Mise en page Justine Underwood
Base de données Manami Ohshima

Le bulletin *Actualités des Forêts Tropicales* est une revue trimestrielle publiée en trois langues (anglais, espagnol et français) par l'Organisation internationale des bois tropicaux. Les articles de ce bulletin ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'OIBT. L'OIBT détient les droits d'auteur pour toutes les photographies publiées, sauf indication contraire. Les articles peuvent être réimprimés librement à condition que l'AFD et l'auteur soient mentionnés. La Rédaction devrait recevoir un exemplaire de la publication.

Édition, impression et diffusion coordonnées par Anutech Pty Ltd, Canberra, Australie. Imprimé sur papier contenant au minimum 50% de fibres recyclées et au moins 15% de déchets de consommation et sans utilisation de chlore.

L'AFD est diffusé **gratuitement** en trois langues à plus de 11.500 particuliers et organisations dans 125 pays. Pour le recevoir, veuillez communiquer votre adresse complète à la Rédaction. Le cas échéant, informez-nous de tout changement d'adresse.

International Tropical Timber Organization
International Organizations Center – 5th Floor
Pacifico-Yokohama, 1-1-1 Minato Mirai, Nishi-ku
Yokohama 220-0012 Japan
t 81-45-223 1110
f 81-45-223 1111
tfu@itto.or.jp
www.itto.or.jp

Couverture un groupe de jeunes forestiers indonésiens à l'étude des critères et indicateurs de l'OIBT (voir l'article de la page 6)
Photo: Raktantara

la présente édition, nous présentons des exemples de la formation que l'Organisation dispense à des forestiers et des ouvriers du secteur bois. Par exemple, l'OIBT a conclu un partenariat avec la Fundação Floresta Tropical en vue de former principalement des ouvriers du secteur forestier amazonien à l'exploitation forestière à faible impact (EFI; page 3). L'OIBT a aussi récemment organisé trois ateliers régionaux qui visaient à former les spécialistes de l'audit forestier qui seront nécessaires pour répandre la certification des forêts dans les pays tropicaux (page 14). Dans le cadre d'un autre programme de formation, l'OIBT a travaillé avec l'association des concessionnaires forestiers d'Indonésie pour initier 230 ouvriers de concessions forestières à ses *Critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles*. Par ailleurs, en Bolivie, un autre projet contribue à l'élaboration et à l'exécution d'un programme éducatif destiné aux professionnels de la foresterie souhaitant améliorer leurs aptitudes et leurs qualifications.

Ces efforts de formation ont produit d'admirables résultats mais ils ne peuvent, à eux seuls, faire tout le travail. Le titulaire aujourd'hui d'un diplôme d'aménagement forestier durable (AFD) viendra grossir les rangs des chômeurs de demain si le pays est en proie à l'agitation politique, ou si ses institutions fonctionnent en dépit du bon sens, ou si les bas prix des biens et services qu'elles assurent entraînent la conversion des forêts à l'agriculture.

Plusieurs auteurs évoquent le contexte dans lequel on procède au renforcement des capacités. Ruktantara, par exemple, écrit que: "les changements brusques des politiques du gouvernement national [en Indonésie] ont ... accru les incertitudes des industries basées sur les forêts, ayant eu pour effet d'amoinrir l'engagement de ces industries à l'égard de l'AFD". La décentralisation du gouvernement dans ce pays a également eu des conséquences du fait que les institutions régionales ne sont pas encore à même de surveiller le secteur efficacement. En Bolivie, Achà et Guevara imputent le récent déclin de la demande du cours de spécialisation forestière offert par l'école des sciences forestières de l'université San Simón à une plus forte incertitude économique dans le secteur forestier. D'autre part, Dykstra et Elias estiment que les conditions semblent propices à l'adoption plus systématique de l'EFI en Amazonie brésilienne; les entreprises emploient de préférence des titulaires de certificats de formation à l'EFI et le gouvernement brésilien profite également de cette formation pour s'assurer

que ses employés possèdent les qualifications nécessaires pour surveiller les opérations forestières.

Ngantou et ses co-auteurs (page 11) et Mimbimi (page 32) traitent de la nécessité de renforcer les capacités au sein des groupes de la société civile en Afrique. Mimbimi, par exemple, déplore que "peu d'efforts [soient] consacrés à former des minorités marginalisées telles que les pygmées, les femmes et les jeunes aux complexités de la gestion moderne des ressources forestières, bien que ce soient précisément celles qui ont le plus besoin de formation". Ngantou *et al.* recommandent, entre autres, "le renforcement du rôle du secteur privé et de la société civile au sein des partenariats pour la gestion durable des écosystèmes forestiers".

Une des conditions *sine qua non* du renforcement des capacités c'est qu'il exige un engagement. Même si nous sommes tous fort capables d'apprendre, il nous faut parfois des années pour maîtriser de nouvelles aptitudes. Tout diplômé—que ce soit au sein du gouvernement, du secteur privé ou de la société civile—doit être encouragé à poursuivre sa formation. A cet effet, il a besoin du soutien actif de son institution et de ses collègues, il doit pouvoir faire des erreurs (et les corriger), apporter des changements et espérer la juste récompense d'un travail honnête.

Actuellement, pour le stagiaire en AFD des forêts tropicales, ce type d'environnement est probablement très rare; à quelques importantes exceptions près, les secteurs forestiers tropicaux n'ont pas encore suffisamment mûri pour le créer et, dans certains pays, les incertitudes politiques, économiques et commerciales risquent de retarder leur maturité pendant longtemps. C'est une sorte de cercle vicieux: sans ressources humaines et institutionnelles, le secteur ne se développera pas, mais les ressources humaines et institutionnelles risquent de ne pas exister si le secteur n'est pas développé.

Heureusement pour les forêts, les nouveaux forestiers engagés n'ont pas été découragés: l'AFD demeure le but du secteur privé éclairé, des gouvernements et des groupes communautaires. C'est sur ces nouveaux venus que repose le plus grand espoir pour l'avenir du secteur: la communauté internationale devrait les soutenir en leur fournissant davantage de moyens pour se perfectionner et en créant le climat de politiques internationales qui leur permettra de faire leur travail.

Alastair Sarre